



APPEL A CANDIDATURES POUR LA FORMATION EN CREE (CREATION & ENTREPRISES ET ENTREPRENEURIAT) 2000 PORTEURS DE PROJETS ET FUTURS ENTREPRENEURS.

Information sur l'offre

Type : Formation

Description de la formation

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de Route du Gouvernement de Transition, notamment, l'AXE 2 et point: 1, à savoir « Restaurer l'autorité et l'utilité sociale de l'État à travers la fourniture des services sociaux de base » qui vise la satisfaction des besoins fondamentaux de la population, Le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MENEFP), à travers l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), lance un appel à candidatures pour la formation en Création d'Entreprises et Entrepreneuriat (CREE), destinée à accompagner les demandeurs d'emploi porteurs de projets et futurs entrepreneurs dans la mise en œuvre de leurs idées et dans le développement de leurs compétences entrepreneuriales.

1. Objectifs de la Formation :

Cette formation vise à fournir aux participants les outils nécessaires pour créer et gérer une entreprise, en mettant l'accent sur :

- La gestion financière et administrative d'une entreprise ;
- Le développement de modèles d'affaires viables et innovants ;
- La stratégie commerciale et le marketing entrepreneurial ;
- La gestion des ressources humaines et la gestion des risques.

2. Public Cible : Cette formation s'adresse à :

- Porteurs de projets en phase de création d'entreprise ;
- Étudiants finalistes ou jeunes diplômés intéressés par l'entrepreneuriat ;
- Toute personne souhaitant acquérir des compétences en gestion d'entreprise.

3. Critères de Sélection: Les candidats doivent répondre aux critères suivants :

- Avoir une idée de projet ou être en phase de création d'entreprise.
- Être âgé(e) de 21 à 50 ans.
- Disposer d'une motivation forte et d'une volonté d'entreprendre.
- Être résident(e) au Mali.

4. Documents à Soumettre : Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier comprenant :

1. Une copie de la pièce d'identité (CI, NINA, Biométrie) ;
2. Une lettre de motivation expliquant les raisons de leur intérêt pour la formation et leur projet entrepreneurial.
3. Un résumé de leur projet d'entreprise (si applicable).
4. Un CV détaillé (facultatif) :

Les lieux, la durée et les dates de démarrage des sessions de formation feront l'objet de communiqué. Les dossiers de candidature sont adressés au Directeur Général de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE).

Information sur l'annonceur